

Délibération n° 25-058***CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CAMBRAI*****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****Séance du**

27 juin 2025

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Pierre Bavencoffe

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 juin à 14 heures
 Le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme WIART Virginie, en suite de la convocation en date du 23 juin 2025

Objet de la délibération

Budget supplémentaire 2025

Budget Principal du CCAS

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 9

Effectif votant : 11

Etaient Présents : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mme Sabine Cagnard, Mr Alain Delevallée.

Etaient excusé(s), absent(s), représenté(s) : Mme Marie-Anne Delevallée, Me Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie Labadens, **Mme Sylviane Liénard donne procuration à Mme Dominique Cardon, Mr Michel Mauprizez donne procuration à Mme Virginie Wiart, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mme Brigitte Bracq.**

Le présent budget supplémentaire est un ensemble de modifications qui correspond à la reprise du résultat de l'exercice 2024 soit :

- Un déficit de fonctionnement : 355 768,25 €
- Un excédent d'investissement : 652 312,31 €

Et à des dépenses et des recettes nouvelles ainsi que des régularisations reparties de la façon suivante :

CCAS Budget Principal - Budget Supplémentaire 2025					
FONCTIONNEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
002	Déficit de fonctionnement reporté	355 768,25	002	Excédent de fonctionnement reporté	
	Versement vers équilibre des budgets annexes				
65736222	CC de Santé	54 362,00	747888	Autres recettes (Recette à percevoir sur Cessions)	349 329,20
65736222	Foyer restaurant	259 198,95	74741	Subvention Ville de Cambrai	350 000,00
65736222	Raymond Gernez	25 000,00	74	Dotations et participations	699 329,20
65	Autres charges de gestion courante	338 560,95			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00			
67	Charges spécifiques	5 000,00			
	Total dépenses de fonctionnement	699 329,20		Total recettes de fonctionnement	699 329,20
INVESTISSEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
001	Déficit d'investissement		001	Excedent d'investissement	652 312,31
	Report des dépenses	10 816,17		Reportés de recettes	
	Versement vers équilibre des budgets annexes			Cessions d'immobilisation	400 000,00
204	CC de Santé	50 000,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00
		50 000,00			
2313	Constructions	991 496,14			
23	Immobilisations en cours	991 496,14			
	Total dépenses d'investissement	1 052 312,31		Total recettes d'investissement	1 052 312,31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget.

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2025 au Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant qu'il est nécessaire de répondre à des besoins particuliers et imprévisibles,

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter le Budget Supplémentaire 2025 ci-annexé, relatif au Budget principal du Centre Communal d'Action Sociale.

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré, approuve le présent Budget supplémentaire pour le budget principal du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article
2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme, Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-présidente déléguée à la Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

Mme WIART Virginie

